



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

INDU • NUMÉRO 024 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 28 septembre 2016

Président

M. Dan Ruimy

Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie

Le mercredi 28 septembre 2016

•(1530)

[Traduction]

Le président (M. Dan Ruimy (Pitt Meadows—Maple Ridge, Lib.)): Bonjour à tous. Bienvenue à la 24^e séance du Comité permanent de l'industrie, des sciences et de la technologie.

Aujourd'hui, nous accueillons des témoins intéressants. Ce sont Jayson Hilghie, président et chef de la direction de l'Association canadienne du logiciel de divertissement, et Yuri Navarro, chef de la direction et directeur exécutif de la National Angel Capital Organisation.

Merci beaucoup de votre présence.

Monsieur Lobb?

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

À la dernière séance, nous n'avons pas pu terminer l'étude de ma motion sur l'ancien dirigeant de Statistique Canada et sa démission. J'espérais que nous puissions l'achever rapidement cet après-midi avant d'entendre les témoins.

Comme nous constatons que les données économiques qui paraissent ne sont pas extraordinaires, malheureusement pour les Canadiens en quête d'emploi, l'intégrité de Statistique Canada est importante, tout comme sont importantes les données qu'elle recueille et publie, car elles servent à prendre bien des décisions essentielles. Les banques, leurs économistes en chef et les entreprises, par exemple, ont besoin de cette information.

M. Smith a exprimé très clairement plus d'une fois ses préoccupations au sujet de Services partagés Canada. Leur incapacité de remplir ce que, dans bien des industries, on appelle les fonctions de soutien les plus élémentaires justifie d'énormes inquiétudes.

De plus, comme le Parti libéral a fait de Statistique Canada un énorme enjeu aux dernières élections, à propos notamment du formulaire détaillé du recensement et de bien d'autres éléments, sans oublier l'indépendance des scientifiques — que le gouvernement actuel ne va pas garantir, semble-t-il —, j'aurais cru que mes collègues d'en face voudraient consacrer quelques séances à l'audition de M. Smith et d'autres témoins, et à l'étude de ma motion.

De plus, il faudrait que le vote et les échanges aient lieu en public et non à huis clos. Nous sommes le seul comité, ou l'un des très rares comités, à mener ses travaux à huis clos, ce qui est regrettable, car il y a là un autre engagement que les députés d'en face ont pris.

Le président: Proposez-vous votre motion?

M. Ben Lobb: C'est mon entrée en matière.

De plus, j'aurais pensé et espéré que les députés d'en face, que je respecte, voudraient discuter de la question en public et voter en public et consacrer quelques séances à l'affaire. Si je peux, ce que je crois, puisque j'ai la parole, je voudrais faire circuler ma motion, pourvu que le personnel l'ait en sa possession.

Je vais la lire une fois de plus au besoin. Les députés ont eu les journées de lundi et de mardi pour étudier la question et j'espère que nous pourrions en débattre rapidement et voter très vite. Cela ne devrait prendre que trois minutes encore, après quoi nous pourrions nous consacrer à nos travaux.

Merci.

•(1535)

Le président: Monsieur Longfield.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Je propose que nous siégions à huis clos.

Le président: Une motion propose le huis clos.

(La motion est adoptée.)

Le président: Nous allons suspendre la séance pour tout organiser

[La séance se poursuit à huis clos.]

•(1535)

_____ (Pause) _____

•(1605)

[La séance publique reprend.]

Le président: Monsieur Lobb

M. Ben Lobb: Merci beaucoup.

Mes excuses aux témoins pour ce retard: un retard de 40 minutes pour une motion d'une minute et un vote de 20 secondes. Il est regrettable qu'il faille 40 minutes pour faire la moindre chose.

Le président: Allez-vous proposer une motion ou allez-vous...

M. Ben Lobb: Ce n'est que l'entrée en matière.

Le président: Vous l'avez déjà faite et nous avons perdu assez de temps.

Si vous voulez proposer une motion, allez-y, s'il vous plaît.

M. Ben Lobb: Très bien. J'étais en train de proposer ma motion. Puis-je m'exécuter?

Le président: Allez-y.

M. Ben Lobb: Il est maintenant 16 h 10, et nous aurions pu entamer cette séance à 15 h 33. C'est dommage.

Nous faisons maintenant une étude sur le secteur manufacturier, ce qui est très bien. Des députés d'en face veulent peut-être se lancer dans la culture des champignons, ce qui est aussi très bien, mais il est important de mettre un peu en lumière ces motions qui apporteraient de la transparence au gouvernement, qui a un peu de mal sur ce plan en ce moment.

Ma motion, que j'ai rédigée le 21 septembre, est la suivante: « Que le Comité suspende son étude du secteur manufacturier et entreprenne une étude sur l'indépendance de Statistique Canada. »

C'est tout. C'est le texte de la motion. L'étude en cours est excellente. Elle est précieuse. Toutefois, compte tenu du temps que nous avons et au nom de M. Smith et de ce qu'il a fait pour assurer la transparence de Statistique Canada et de Services partagés Canada, et au nom de l'intégrité des données qu'ils produisent, il s'agit ici d'une des questions les plus hautement prioritaires à étudier maintenant, si nous voulons maintenir l'intégrité de Statistique Canada, non seulement sous l'angle de la qualité des données produites par l'organisme, mais aussi sous celui de l'indépendance qui lui est reconnue depuis de longues années.

Merci.

• (1610)

Le président: Merci.

Monsieur Longfield, vous avez la parole.

M. Lloyd Longfield: Y a-t-il une motion à l'étude?

Le président: Oui.

M. Lloyd Longfield: Le Comité permanent des opérations gouvernementales convoquera l'ancien statisticien en chef, Wayne Smith, après le congé de novembre. Un autre comité se saisira donc de la question, qui sera étudiée comme il se doit par ce comité. Il n'y a donc aucune raison pour que notre propre comité fasse double emploi en étudiant la question et suspende ses travaux sur cette importante étude du secteur manufacturier. Nous avons là des témoins pour nous aider à faire cette étude à laquelle nous travaillons depuis des mois. Nous voulons poursuivre cette étude.

Le président: D'accord.

Monsieur Masse.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

Je vais appuyer la motion. Je comprends qu'un autre groupe parlementaire étudie la question, mais comme Industrie Canada est responsable de ce dossier, la motion me semble tout à fait pertinente.

Je reviens à l'époque où je suis arrivé ici et où Statistique Canada était une entité indépendante respectée dans le monde entier. Qu'est-il arrivé à ce moment-là? Le gouvernement en place a décidé de confier la collecte de ses données à Lockheed Martin, qui est devenu membre d'un partenariat public-privé d'externalisation. Tout cela pour, prétendument, économiser de l'argent. Il y a eu des mises à pied successives, et c'était avant le recensement total, monsieur le président.

À ceux qui ne connaissent pas bien le recensement total, je dirai qu'il s'est fait en 2000 parce que Statistique Canada a un système de recherche qui permet des études, et il existe un lien avec la façon dont les études sont mises en rapport avec le public dans les recensements. Puis, on établit la répartition des ressources liées à tous les éléments, depuis le logement jusqu'aux questions autochtones, aux mesures de soutien et à d'autres questions. Ce sont des éléments essentiels.

Nous avons eu le recensement total. Dans ma circonscription, il y a eu un recensement porte-à-porte. J'y ai participé parce que j'étais conseiller municipal en 2000. Le but était de faire augmenter la participation parce que le taux était tellement bas, même s'il s'agissait de l'une des circonscriptions urbaines les plus pauvres. Il fallait ce recensement porte-à-porte à cause des langues parlées, des compétences variables, des déménagements, etc. Tout cela a un lien avec les décisions stratégiques de l'industrie, des investisseurs, etc.

Quoi qu'il en soit, nous avons livré bataille contre Lockheed Martin, ce qui est intéressant, étant donné le Patriot Act des États-Unis. Lockheed Martin voulait alors assembler les données au Minnesota. C'était au moment de l'adoption du Patriot Act. Aux termes de cette loi, on peut obtenir toutes les données qu'on veut d'une entreprise, mais celle-ci ne peut en faire rapport à la partie contractante, au point d'origine des données. En somme, les données et l'information des Canadiens étaient donc à la merci du gouvernement américain. Nous avons réussi à empêcher que le Patriot Act ne s'applique par le jeu de l'externalisation des données des Canadiens. Il a fallu tout recommencer, et il en a coûté 6 millions de dollars de plus au gouvernement.

Voyons maintenant pourquoi la question est extrêmement pertinente, à l'égard de cette motion, et pourquoi le comité doit l'étudier. Cela nous mène au problème suivant, soit que le gouvernement conservateur a éliminé le formulaire détaillé obligatoire du recensement. Ce n'est pas tout. Je ne veux pas prendre trop de temps, mais il est important de connaître le contexte de la décision que nous allons prendre plus tard. Ce formulaire détaillé obligatoire a été éliminé même s'il permet d'établir les résumés de données les plus importants qu'un pays puisse avoir. Malgré les problèmes que j'ai évoqués, le recensement s'est très bien déroulé. Je le répète, le formulaire détaillé est très important. Il appuie les données de diverses enquêtes, notamment sur l'agriculture.

Puis, il y a eu toute cette histoire... Rappelez-vous: les gens seraient emprisonnés s'ils ne remplissaient pas leurs formulaires de recensement. C'est Tony Clement qui soutenait à l'époque que les gens risquaient la prison, qu'ils étaient harcelés, et ainsi de suite. Il fallait donc faire le recensement avec un formulaire abrégé. Ce fut encore une débâcle totale, car il n'était pas vrai qu'on mettait des gens en prison s'ils ne participaient pas au recensement.

À l'époque, les libéraux, en la personne du député Ted Hsu, je crois, ont proposé un projet de loi sur le recensement aux Communes, et j'en avais également un sur la même question. La différence essentielle entre la position des libéraux et la nôtre, c'est que mon projet de loi, que j'ai toujours, précise que l'ancien statisticien en chef, M. Wayne Smith, était indépendant. C'est ce qui, en fin de compte, a provoqué son départ: son indépendance n'était pas protégée, elle était minée par la structure même de la loi.

Nous n'avons rien corrigé. Pis encore, nous avons consacré cet état de fait. Non seulement avec le gouvernement, mais aussi avec d'autres commis de l'État, comme on le voit dans les observations faites dans les médias. L'indépendance a été sapée par une collecte de données qui sont censées être brutes et être traitées de façon à pouvoir être utilisées pour toutes les sciences et pour d'autres types de recherche. Ce qui est vraiment très important, c'est aussi la façon dont le gouvernement fédéral attribue les fonds en fonction de diverses raisons.

• (1615)

Pour ces seules raisons — il y en a bien d'autres, mais j'en fais grâce à mes collègues —, nous avons un rôle à jouer en étudiant cette question. C'est d'autant plus justifié que nous examinons beaucoup de subventions, de programmes gouvernementaux et de services qui utilisent les données de Statistique Canada et du ministère de l'Industrie pour la recherche-développement sur les prévisions d'investissement de façon régulière. Il faut faire le point sur la situation actuelle et l'orientation à venir avec le concours du comité, car c'est lui qui est responsable, au bout du compte.

Il ne me plaît pas que quelqu'un d'autre, un autre comité, intervienne sans que nous ayons notre mot à dire. Cela peut être utile. J'ai souvent eu l'impression qu'un certain nombre de comités peuvent travailler ensemble. Cela s'est fait par le passé. Dans ce cas-ci, nous ne pouvons pas nous effacer simplement parce que quelqu'un d'autre fait une étude. Nous devons renforcer ce travail et jouer notre rôle. Nous ne devons pas céder notre place parce que quelqu'un d'autre se mêle de notre dossier. Nous sommes heureux qu'il le fasse pour ce problème grave, car il vaut mieux avoir le maximum de lumière, mais nous refusons d'abdiquer notre responsabilité, ce que nous ferions en n'étudiant pas cette question.

Le président: Merci.

Je sens le besoin de rappeler que la motion nous invite à suspendre l'étude sur le secteur manufacturier. Nous ne nous effaçons pas. La motion propose de suspendre cette étude. Je dois le signaler.

M. Brian Masse: Oui, et pour plusieurs raisons, je crois savoir.

Le président: À vous, monsieur Nuttall.

M. Alexander Nuttall (Barrie—Springwater—Oro-Medonte, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Masse.

Inutile de revenir sur ce qui a été dit à l'instant. Au bout du compte, nous qui avons été nommés au comité, nous sommes responsables envers la population de veiller à ce que les institutions qui relèvent d'Industrie Canada nous rendent des comptes. Nous avons donc la responsabilité de chercher s'il y a des problèmes. Nous pouvons tenir une séance et décider qu'il n'y en a aucun. J'en doute, mais c'est une conclusion possible.

Nous pouvons constater que les problèmes remontent avant novembre dernier ou qu'ils existent seulement depuis novembre. Peu importe, en somme. Ce qui importe, c'est la bonne gouvernance et l'indépendance de ceux qui fournissent l'information à laquelle nous nous fions pour prendre de bonnes décisions. C'est un travail très simple et très facile. Il suffit de convoquer la personne en cause, de faire une étude et de formuler une recommandation. Aux dernières nouvelles, c'était notre raison d'être.

Le président: Encore une fois, si votre motion avait été conçue différemment... Mais elle demande que le comité suspende l'étude sur le secteur manufacturier.

• (1620)

M. Alexander Nuttall: Je n'ai pas proposé de motion, monsieur le président.

Le président: La motion de M. Lobb prévoit une suspension. C'est lui qui l'a rédigée. C'est un élément du débat.

Monsieur Lobb.

M. Ben Lobb: La définition du verbe « suspendre » ne fait pas problème, pas plus que son interprétation. Je suis très clair. Je vous ai dit que c'était une belle étude, mais j'ajouterais... Je reviens aux promesses des libéraux au sujet de l'indépendance des comités: ils devaient être indépendants, indépendants des secrétaires parlementaires et des ministres, indépendants du CPM. Extra. Supposons que ce soit le cas.

Toutefois, la logique voulant que... Je ne sais plus trop dans quel comité M. Longfield va étudier la question. Celui des opérations gouvernementales? Mais peu importe. L'idée voulant que nous nous effaçions devant ce comité relève d'une logique tordue. C'est ce comité qui devrait nous laisser faire l'étude. S'il y a des éléments complémentaires, s'il veut étudier des questions en tandem ou en parallèle...

Statistique Canada relève de notre mandat. C'est notre travail, pas le sien. C'est à nous d'agir. Si les libéraux voulaient simplement dire, dans leur déclaration d'ouverture sur cette motion qu'ils ne vont pas l'appuyer parce qu'ils sont en désaccord avec moi, ou parce qu'ils veulent protéger le premier ministre, fort bien.

En toute déférence, je dirai qu'il est ridicule de refuser d'appuyer la motion parce que le Comité des opérations gouvernementales étudiera la question. Notre comité est censé être indépendant. C'est une promesse qu'un membre du Parti libéral a faite, à un moment donné. Et nous devrions pouvoir étudier ce que nous devons étudier au moment où il convient de le faire.

Notre comité ne va pas étudier des choses qui sont du ressort des Anciens Combattants. Peu probable qu'il étudie des questions de défense. Nous étudions les questions qui se rattachent à notre ministère, et c'est le cas de Statistique Canada. Si les libéraux veulent voter contre la motion, c'est leur droit et c'est une décision qui appartient à chacun d'eux, mais ils ne devraient pas la rejeter sous prétexte que quelqu'un d'autre va faire le travail. C'est à nous de faire ce travail qui se rattache au ministère, tout comme le Comité de l'agriculture étudie les questions agricoles.

Le président: Monsieur Dreeshen.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci, monsieur le président.

Nous avons pu discuter avec des représentants de Statistique Canada. Ils ont comparu. Nous avons abordé la question. Il nous faut reconnaître que nous n'avons pas l'assurance que les autres comités saisis de la question iraient chercher les mêmes témoignages que nous. Puisque nous avons la responsabilité de Statistique Canada, il me semble qu'il serait insensé de ne pas l'assumer.

C'est ici que la question doit être étudiée. Nous ne savons pas au juste où cela peut se passer. Peut-être est-ce une chose qui est proposée dans les autres comités. S'il y a une autre étude quelque part, peut-être peut-on l'interrompre pour la renvoyer là où elle doit se faire.

Le président: Monsieur Masse.

M. Brian Masse: Je vais proposer un amendement favorable: suspendre l'étude du secteur manufacturier les 4 et 6 octobre et commencer à entendre des témoignages sur Statistique Canada. Nous aurons deux jours pour examiner rapidement cette question, après quoi nous reprendrons l'étude.

Je ne perds pas de vue non plus le fait que, tandis que nous essayons de terminer l'étude sur le secteur manufacturier et, peut-on espérer entendre les témoins prévus aujourd'hui, nous aurons aussi des projets de loi ministériels à étudier, puisque le ministre en a présenté un.

Ce serait une solution équitable.

Le président: Proposez-vous cet amendement?

M. Brian Masse: Oui, un amendement, s'il est favorable, prévoyant deux séances, si nous ne voulons pas préciser les dates au cas où d'autres choses subviendraient. Deux séances, si cela est considéré comme un amendement favorable, puis...

Le président: Selon le greffier, il n'existe pas d'amendement favorable.

M. Brian Masse: D'accord. Et alors, un amendement défavorable?

Des voix: Oh, oh!

M. Brian Masse: D'accord. Je propose de suspendre l'étude pour deux séances... Mais voilà le problème. J'essaie de garder l'esprit ouvert, mais au même moment...

Je vais m'en tenir aux 4 et 6 octobre. Le problème, c'est l'imprécision. À moins que quelqu'un ne puisse retravailler le texte. Ou suspendre l'étude pendant deux jours en octobre. Qu'en pensez-vous? Je propose cet amendement qui porterait sur deux dates en octobre.

●(1625)

Le président: Très bien. Nous avons un amendement à la motion. Deux dates en octobre.

M. Brian Masse: Très rapidement, à propos de l'amendement, monsieur le président, cela nous permet aussi de tenir deux séances spéciales si nous le souhaitons. Cela ne dérangera rien à l'étude des projets de loi ministériels ni de quoi que ce soit d'autre. Cela nous donne une souplesse totale en octobre 2016.

Le président: J'allais inscrire « 2019 ».

Des voix: Oh, oh!

M. Brian Masse: Cela nous épargnera aussi l'étude des projets de loi du ministre... Nous voulons étudier cette question et achever notre étude dans laquelle nous avons mis tant de travail. Et j'espère que nous pourrions entendre les témoins d'aujourd'hui.

Le président: Y a-t-il débat sur l'amendement?

Sinon, nous allons passer à...

M. Frank Baylis (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Je ne veux pas participer au débat. Je suis prêt à faire le plus vite possible. Je voudrais entendre les témoins.

Le président: Très bien. Tous ceux qui sont en faveur de l'amendement? Contre?

(L'amendement est rejeté.)

Le président: L'amendement n'est pas adopté.

M. Brian Masse: Il y avait égalité, je crois.

Le président: Où ça?

M. Brian Masse: Un vote par appel nominal, s'il vous plaît

Le président: D'accord.

Le greffier du comité (M. Michael MacPherson) Le vote porte sur l'amendement de M. Masse qui ajoute, après le terme « manufacturier », les mots « pour deux dates en octobre 2016 ».

Le président: Ceux qui sont en faveur de l'amendement?

(L'amendement est rejeté par 5 voix contre 4.)

Le président: D'autres interventions sur la motion principale? Sinon, nous passerons au vote.

Une voix: Un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Le président: Nous aurons un vote par appel nominal.

(La motion est rejetée par 5 voix contre 4.)

Le président: Les témoins auraient-ils l'obligance de se présenter à la table? Nous allons nous mettre en train.

Nos excuses pour...

Une voix: [Note de la rédaction: inaudible.]

Le président: Je présente des excuses. C'est le droit de la présidence de présenter des excuses, merci beaucoup.

Nous avons une heure. Vous aurez donc vos 10 minutes. Allons-y tout de suite.

Monsieur Hilchie, voulez-vous y aller le premier?

●(1630)

M. Jayson Hilchie (président et chef de la direction, Association canadienne du logiciel de divertissement): Merci, monsieur le président, et merci au comité de me permettre de participer à cette étude.

L'Association canadienne du logiciel de divertissement représente un certain nombre de sociétés en vue dans le secteur des jeux vidéo qui ont des activités dans notre pays, depuis des éditeurs et fabricants de consoles multinationaux jusqu'à des distributeurs locaux et à des studios indépendants de propriété canadienne. L'industrie canadienne des jeux vidéo est l'une des plus dynamiques et des plus prolifiques au monde. Entre 2013 et 2015, elle a affiché une croissance de 24 % et elle apporte maintenant plus de 3 milliards de dollars au PIB du Canada.

L'industrie des jeux vidéo est le segment à la croissance la plus rapide dans l'industrie mondiale du divertissement. Au Canada, quelque 475 studios d'un bout à l'autre du pays emploient directement plus de 20 000 personnes à temps plein dans ce que beaucoup considèrent comme un secteur en phase de maturité, dans l'économie numérique en plein essor du Canada.

C'est incontestable: l'industrie des jeux vidéo est un secteur stratégique pour le développement économique. Sept provinces ont déjà reconnu ce fait et ont proposé des incitatifs fiscaux ciblés pour attirer et garder chez elles les entreprises de ce secteur. En fait, ce modèle est maintenant appliqué dans de nombreux pays et États qui espèrent attirer et faire croître leur propre industrie des jeux vidéo.

Comme l'industrie a atteint sa maturité au Canada, nous avons mis en place des écosystèmes qui fonctionnent bien, avec des chaînes de valeur pleinement intégrées pour la formation, la création, le développement, le contrôle de la qualité, la commercialisation, la vente et la distribution de logiciels de divertissement de calibre mondial.

D'instinct, on ne pense pas que l'industrie des jeux vidéo fait partie du secteur manufacturier, mais les deux sont étroitement liés de bien des façons, qu'il s'agisse de la collaboration de ce secteur avec d'autres industries de la création, de la R-D qui s'y fait ou des travailleurs hautement spécialisés qui sont nécessaires pour innover et exceller. Le Canada a découvert le potentiel que les industries de la fabrication numérique comme la nôtre peuvent présenter pour l'économie. En fait, de nombreuses technologies développées par l'industrie des jeux vidéo sont maintenant employées dans bien des secteurs qui n'ont rien à voir avec elle. Ces technologies comprennent l'animation 3-D et la modélisation dans l'industrie de la défense, la réalité virtuelle dans la formation médicale et la technologie de la détection du mouvement employée par les forces de l'ordre.

Pour continuer à réussir, nous avons besoin de politiques, de lois et de programmes qui nous permettent de grandir pour rester concurrentiels, protéger nos actifs essentiels, soit la propriété intellectuelle, et promouvoir nos succès.

Je commence par le premier point: nous aider à croître pour que nous restions concurrentiels.

Certains des plus grands studios au Canada, employant plusieurs milliers de travailleurs dans les cas d'Ubisoft et d'Electronic Arts, développent des franchises de création en jeux vidéo qui sont exportées dans le monde entier. Des jeux comme NHL et FIFA et des franchises comme Assassin's Creed sont connus de tous dans le monde, même si peu de gens savent qu'ils sont faits au Canada. De plus, près de 200 studios plus petits développent des jeux plus petits qui remportent un énorme succès sur les téléphones, des jeux auxquels vous jouez probablement en autobus ou dans le métro en vous rendant au travail.

Bien que le Canada demeure un marché minuscule pour les ventes de jeux vidéo, il est un exportateur géant, puisque 90 % des produits développés ici sont exportés et distribués dans le monde entier, par l'entremise de commerces de détail physiques et, de plus en plus, au moyen de plateformes numériques en ligne. Malgré notre succès, nous continuons à éprouver des difficultés analogues à celles d'autres secteurs de la fabrication au Canada.

Le problème le plus fréquent et le plus préoccupant est la difficulté d'accéder rapidement à une main-d'oeuvre spécialisée venant de l'étranger. Les talents hautement spécialisés et les vrais innovateurs sont difficiles à trouver au Canada et dans la plupart des autres pays. Pourtant, ces travailleurs aux compétences spécialisées sont essentiels si on veut que l'industrie puisse produire de grands jeux, créer des technologies innovatrices et rester concurrentielles sur un marché de plus en plus encombré.

Les recherches effectuées en 2015 par les consultants de Nordicity ont permis d'estimer que, dans les catégories intermédiaire et senior seulement, il y aurait près de 1 400 postes à combler dans l'industrie des jeux vidéo entre 2015 et 2017 pour satisfaire les besoins de la rapide croissance de l'industrie et répondre à la demande croissante de nos produits. Le Canada doit veiller à ce que le contexte du développement des produits numériques demeure concurrentiel. Le talent est notre ressource naturelle. Comme toutes les industries

numériques continuent de croître au Canada, il est de plus en plus difficile d'acquérir nos ressources naturelles.

Nous sommes heureux que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées ait formulé des recommandations constructives au sujet de la nécessité de réformer le Programme des travailleurs étrangers temporaires. Nous sommes aussi réconfortés du fait que le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique a mobilisé des ressources interministérielles pour s'attaquer au problème des compétences dans le cadre de la stratégie d'innovation du Canada.

Cela dit, nous encourageons le comité à songer à des recommandations qui inciteraient le gouvernement à offrir une formation en numérique dès la maternelle et dans tout le programme scolaire, comme on le fait au Royaume-Uni, qui aspire à devenir un chef de file mondial en innovation à l'avenir.

• (1635)

Le deuxième point est la protection de nos actifs les plus précieux, notre propriété intellectuelle.

La propriété intellectuelle est depuis longtemps reconnue comme une devise essentielle dans l'économie numérique. C'est aussi un élément clé de ce qui fait la réussite des entreprises de fabrication en général et leur confère un avantage concurrentiel. Elle protège notre innovation et assure la rentabilité pour les créateurs, les entreprises et les produits.

Des lois solides pour protéger la propriété intellectuelle attirent l'investissement étranger et peuvent stimuler la croissance de l'emploi dans les industries numériques. Les protections législatives de la PI, avec un investissement sérieux dans l'application des lois, doivent être solides, robustes si le Canada veut prendre la tête dans l'économie du futur. Notre industrie évolue rapidement, délaissant les produits matériels pour offrir plutôt des jeux proposés en téléchargement. Nous invitons le gouvernement à avoir des contacts plus réguliers avec les acteurs de l'industrie et les responsables de l'application de la loi pour rester au courant du contexte difficile de la PI.

De plus, nous encourageons le gouvernement à s'engager envers les innovateurs canadiens à non seulement favoriser l'innovation, mais aussi à protéger la rentabilité par des cadres et des partenariats solides pour l'application de la loi. Des protections et une exécution vigoureuses feront beaucoup pour protéger le travail et les emplois des milliers de gens au Canada qui créent des produits d'avant-garde et innovateurs.

Enfin, un dernier point: il faut promouvoir l'innovation canadienne. Nous encourageons le comité à envisager des programmes pour aider à mieux faire connaître les réussites du secteur manufacturier du Canada, dans l'économie numérique ou ailleurs.

Bien des Canadiens ne savent rien des réalisations incroyables de notre secteur. Célébrer l'innovation est un moyen de faire connaître chez nous et à l'étranger le travail qui se fait au Canada. Les initiatives du service des délégués commerciaux, comme les missions commerciales et l'aide à l'exportation, sont essentielles si on veut aider les petites entreprises canadiennes du secteur des jeux vidéo à croître pour devenir des joueurs mondiaux. Selon nous, le Canada est un pays exceptionnel pour innover et fabriquer des produits prisés dans le reste du monde, et nous espérons que, grâce à une meilleure sensibilisation à l'innovation canadienne, nous remporterons des succès encore plus éclatants chez nous et à l'étranger.

Pour conclure, nous invitons le comité à soutenir les efforts qui nous aideront à prendre de l'expansion pour rester concurrentiels et répondre aux demandes du marché, qui protégeront notre propriété intellectuelle essentielle et feront la promotion de notre réussite.

Merci de nous avoir donné la possibilité de comparaître et de vous parler.

Le président: Merci, monsieur Hilchie.

Passons rapidement à M. Navarro.

Vous avez 10 minutes.

M. Yuri Navarro (chef de la direction et directeur exécutif, National Angel Capital Organization): Merci beaucoup de me permettre de présenter un exposé au comité.

Comme le gouvernement devient plus conscient de l'investissement providentiel, alors que cela n'a pas toujours été en tête de sa liste, je voudrais vous proposer un aperçu de notre organisation et de ceux qu'elle représente. Je pourrais peut-être ensuite dire un mot du secteur manufacturier.

Disons d'abord que la NACO est une association industrielle nationale pour la communauté des investisseurs providentiels au Canada. Notre rôle est de réunir cette communauté et de la rendre plus efficace comme catégorie d'actifs qui peut investir dans l'innovation, essentiellement, en investissant auprès de ceux qui proposent des idées et développent des technologies, et dans les entreprises qui ouvrent la voie de l'économie nouvelle.

C'est ainsi que nous pensons avoir relevé la même lacune que le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique en matière d'innovation et de productivité. Nous estimons avoir un moyen intéressant de la combler en faisant appel au groupe que nous représentons.

Une définition et le contexte: les investisseurs providentiels sont des investisseurs qui ont une valeur nette élevée et sont d'habitude d'anciens entrepreneurs ou professionnels. Ils dépendent des réseaux sociaux pour repérer les entrepreneurs ou les investissements qui les intéressent. Ils sont d'habitude axés sur la dimension locale, mais ils aiment investir dans des entreprises à haut risque à un stade précoce, ce qui est souvent considéré comme rare sur le marché canadien. Malheureusement, comme ils sont relativement individualistes, ils investissent souvent seuls et leur action manque le plus souvent de coordination. Ils ne sont pas très conscients de leurs pratiques ni de ce qui se passe autour d'eux. Mais ils comblent une très importante lacune entre le stade où le gouvernement, des subventions et des programmes aident à soutenir les entrepreneurs et celui où le grand capital de risque, le capital institutionnel peut les financer. C'est ce qui les rend si essentiels à ce que nous appelons le « continuum de l'innovation ».

Depuis 2002, la NACO aide à soutenir cet écosystème. Nous avons alors commencé avec une centaine d'investisseurs providentiels. Aujourd'hui, nous en regroupons quelque 2 800, ainsi que plus de 38 réseaux. Nous comptons des membres dans toutes les provinces et toutes les régions principales. Nos membres investissent dans des domaines différents selon l'endroit où ils se trouvent et les secteurs prospères dans leur région. Ainsi, à Vancouver et à Montréal, les jeux sont très importants et de nombreux membres ont investi dans ce secteur.

Soyons clairs. La mission de l'organisation est de faire croître et de développer les investissements providentiels au Canada, et de les transformer en une nouvelle catégorie d'actifs qui permettra de stimuler le développement économique du Canada et sa prospérité

par des investissements dans des entreprises qui ont des idées et une vision et qui peuvent les concrétiser.

Pour l'essentiel, nous faisons trois choses. D'abord, nous repérons les investisseurs providentiels et établissons des communications avec eux. Ce sont des gens très indépendants qui ont besoin d'établir un peu plus de liens. Nous les aidons à se doter des réseaux sociaux qui leur permettent de collaborer pour investir dans des entreprises et les aider à croître avec le temps et à franchir les divers cycles de financement. On entend souvent les entrepreneurs dire qu'il faut au moins une centaine de rencontres avec des investisseurs pour trouver les cinq qui investiront dans leur entreprise. Ils doivent donc s'intéresser davantage au financement qu'à la fabrication de leurs produits. Grâce à ces liens, nous aidons à aplanir cette difficulté et à faciliter pour les entrepreneurs la recherche des capitaux dont ils ont besoin.

Nous recueillons aussi des données. Depuis six ans, nous le faisons avec Industrie Canada. Nous réunissons des données sur les investissements de nos membres et leurs pratiques exemplaires. Nous nous en servons pour les aider à dégager les tendances et à cerner les domaines où des améliorations sont possibles, pour les aider à comparer leurs activités. De la sorte, nous les aidons à devenir de meilleurs investisseurs et à améliorer leurs résultats. Parce que nous avons travaillé avec Industrie Canada, entre autres, cette information est aussi à la disposition du gouvernement, et elle peut apporter un peu plus de couleur et de détails dans le flou de l'information qu'il peut avoir sur certaines des entreprises canadiennes qu'il veut aider.

• (1640)

Enfin, nous sommes un porte-parole pour les investisseurs providentiels. Ce qui comprend ce que je fais maintenant: prendre la parole devant le comité. Plus important encore, nous faisons connaître l'investissement providentiel et cette industrie, car cela amorce le changement de culture dont nous avons besoin au Canada pour soutenir l'innovation. On reproche souvent aux Canadiens de ne pas prendre de risques et de ne pas voir assez grand. Nous devons souligner les réussites et les échecs pour nous assurer que nos investisseurs et nos entrepreneurs veulent et peuvent prendre des risques plus importants et créer les entreprises de milliards de dollars que nous souhaitons avoir au Canada.

Nos objectifs pour ces investisseurs sont les suivants: augmenter la taille de leur communauté; renforcer les réseaux locaux et accroître la collaboration entre eux; réduire le risque pour les investisseurs grâce à la collaboration, à la mise en commun des connaissances et à la syndication; améliorer l'accès au capital pour les entreprises canadiennes les plus brillantes; augmenter la viabilité de l'investissement providentiel comme catégorie d'actifs, car s'ils perdent leur argent, les investisseurs cesseront d'investir; combler les lacunes en matière d'innovation et de productivité en faisant en sorte de financer les meilleurs entrepreneurs, les plus brillants.

La diapositive montre des membres avec lesquels nous travaillons, mais pas tous. C'est un échantillon plutôt régional. Ce sont certains de nos partenaires. Nous travaillons avec beaucoup d'incubateurs et d'accélérateurs qui aident à créer et à lancer des entreprises, mais ils se tournent vers nous pour obtenir des fonds qui les aideront à croître et à proposer des produits qui rapportent, et pas seulement des prototypes.

C'est une difficulté centrale pour les entreprises canadiennes innovantes, peu importe leur secteur d'activité. Nos membres investissent entre autres dans le secteur manufacturier. Nous pensons que, en réunissant les investisseurs providentiels, qui représentent un mentorat, du capital et des réseaux pour ces entreprises, nous pouvons aider à combler les lacunes en matière d'innovation et de productivité. Le résultat, c'est qu'on évite des faillites, l'exode des talents observé par le passé, et la perte d'emplois. Voyez ce qui se passe maintenant dans l'écosystème: la tendance commence à s'inverser et un plus grand nombre d'entreprises restent ici, se bâtissent ici.

De plus nombreux talents qui avaient quitté le Canada — on parle de l'ère de l'exode des cerveaux — sont de retour. Ils ont commencé à investir dans des entreprises au Canada, dans l'édification du Canada. C'est ainsi que des milliers d'emplois ont été créés. Pas seulement dans le secteur technologique, mais aussi dans de nombreux secteurs d'innovation et même dans des secteurs classiques où nous avons pu implanter des innovations dans des secteurs comme la fabrication de pointe, la construction automobile et même l'exploitation forestière.

Voilà le rôle que jouent les investisseurs providentiels. Ils aident à soutenir l'innovation canadienne naissante avec leur capital financier et intellectuel, leurs relations. Ils en font profiter les nouvelles entreprises. Le résultat, c'est une progression de l'innovation et de la prospérité économique au Canada.

Voici un tableau que nous avons établi à partir de données découlant de nos recherches et de recherches effectuées par la Canadian Venture Capital and Private Equity Association, ainsi que d'autres données que nous avons pu relever dans des programmes gouvernementaux. Ce n'est pas parfait, puisqu'il n'est pas tenu compte des éléments particuliers. Il y a des programmes particuliers, bien entendu, mais en général, nous parlons de la lacune qui se situe entre les programmes et subventions qui financent souvent des entreprises et le moment où, plus tard, le capital de risque intervient et commence à investir.

D'après les données que nous avons recueillies, les investisseurs providentiels comblent cette lacune en ce moment. Jusqu'aux étapes postérieures, la lacune est comblée grâce à la collaboration entre les investisseurs providentiels, qu'il s'agisse de réseaux d'investisseurs ou de fonds d'investissement providentiel. Ce rôle est vraiment important. Autrement, ces entreprises partiraient ou disparaîtraient.

Nous recommandons que le comité envisage d'appuyer des initiatives qui permettraient de réunir cette communauté d'investisseurs en utilisant moins de ressources.

● (1645)

Nous avons des partenariats avec le gouvernement actuel et nous en avons avec le précédent. Nous avons pu y faire appel pour bâtir cette communauté. Ils ont été très efficaces, mais ils comportent des contraintes qui entraînent un fardeau administratif plus lourd que nous ne le voudrions. Nous préférierions utiliser ces ressources pour bâtir la communauté et recueillir des données sur elle. Nous voudrions pouvoir présenter une série unique de statistiques au gouvernement pour aider à l'élaboration de sa politique. De la sorte, nous pensons pouvoir avoir un impact réel sur l'accès au capital pour les entrepreneurs qui en sont aux premiers stades.

Voilà. J'ai d'autres renseignements sur les secteurs où nos membres investissent et aussi sur les stades d'investissement. Je me ferai un plaisir d'en parler plus tard, mais j'ai au moins pu vous donner une vue d'ensemble.

Le président: Merci beaucoup à vous deux de vos exposés.

Passons tout de suite aux questions.

Monsieur Arya, vous avez sept minutes.

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Merci, monsieur le président.

Monsieur Navarro, dans tout votre exposé, vous n'avez fait qu'une observation rapide au sujet du secteur manufacturier. Pourriez-vous dire très brièvement combien de vos membres investissent dans des secteurs de la fabrication?

M. Yuri Navarro: D'après les données que nous avons pu recueillir, nous constatons que l'investissement direct dans les secteurs de la fabrication représente environ 30 % de ce que nos membres ont investi au cours des six dernières années. C'est environ 33 % de tout l'argent qu'ils ont investi.

En disant « investissement direct », je veux parler d'entreprises qui fabriquent des produits ici ou qui s'adressent directement au secteur manufacturier: Internet, fabrication de pointe et ainsi de suite.

Si on tenait compte de la fabrication numérique, les chiffres seraient beaucoup plus élevés, car nous n'avons pas tenu compte de tous les emplois que nous créons dans la conception de logiciels, la création, les jeux et ce genre de chose. Nous nous en tenons aux produits.

M. Chandra Arya: Dans la phase de croissance, la « vallée de la mort » est ce stade très critique qui peut faire ou détruire bien des entreprises. Les banques commerciales n'interviennent jamais à ce stade, et je sais que les investisseurs providentiels comblent la lacune. Y a-t-il des institutions qui le font aussi?

M. Yuri Navarro: Je sais que des institutions essaient de le faire. Il y en a qui voudraient être plus actives. J'ai d'excellentes relations avec beaucoup de banques et d'organisations, comme la BDC, qui essaient de s'attaquer au problème. Ce n'est pas facile pour les grandes institutions. Le risque est beaucoup trop élevé.

Nos investisseurs providentiels financent l'entreprise aux stades initiaux, lorsque les chiffres sont insensés pour ces institutions. Ils prennent des risques, sachant qu'ils y perdront très probablement tout leur argent. Lorsqu'elles dégagent des revenus, il est plus facile aux entreprises d'obtenir des fonds des institutions.

● (1650)

M. Chandra Arya: Monsieur Hilchie, vous avez parlé des difficultés du recrutement de talents. Ces 20 dernières années, le portrait de l'industrie a changé, non seulement dans l'industrie des jeux vidéo, mais aussi dans toute l'industrie manufacturière. À l'époque, l'industrie engageait de jeunes diplômés, les formait sur le tas et continuait de les employer. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Pensez-vous que nos établissements d'enseignement postsecondaire sont bien équipés pour fournir les talents dont votre industrie a besoin?

M. Jayson Hilchie: En un mot, non. Quelques raisons expliquent cet état de fait.

La première tient à l'offre de talent, depuis le système scolaire jusqu'au système d'enseignement postsecondaire. J'ai passé beaucoup de temps à rencontrer les doyens des programmes de sciences informatiques au Canada. Ils obtiennent leurs étudiants de deux manières.

D'abord, il y a les enfants qui apprennent seuls l'informatique et la programmation dans leur sous-sol parce que cela les intéresse. Les autres, ce sont les jeunes qui excellent en mathématique et ne savent pas trop quoi faire de leur vie. Leurs parents leur disent qu'ils peuvent gagner 100 000 \$ en décrochant un diplôme en informatique et en devenant programmeurs.

Ce n'est pas une bonne manière de constituer un bassin de talents pour l'économie numérique. On peut étudier la chimie, la physique et la biologie en 10^e, 11^e et 12^e année. Si on s'inscrit ensuite en chimie, en biologie ou en physique pour obtenir un diplôme universitaire, on a déjà trois ans de formation derrière soi. Ce n'est pas la même chose en informatique. Il arrive souvent qu'on prenne ses premiers cours en bonne et due forme en informatique, est à la première année d'université. Ce n'est pas un moyen fructueux de bâtir une économie numérique.

M. Chandra Arya: Vous avez parlé de 1 400 emplois. Sauf erreur, vous vouliez parler de cadres des niveaux intermédiaire et supérieur, n'est-ce pas?

M. Jayson Hilchie: Exact.

M. Chandra Arya: Aujourd'hui, le Programme des travailleurs étrangers temporaires vous nuit-il?

M. Jayson Hilchie: Le Programme des travailleurs étrangers temporaires devrait pouvoir nous aider à faire venir les travailleurs que nous ne trouvons pas ici. Mais depuis plusieurs années, depuis qu'il a été suspendu, vers la fin de 2010 et le début de 2011, le programme nous occasionne sans cesse des problèmes, surtout à cause de l'évaluation de l'impact sur le marché du travail.

M. Chandra Arya: En dehors des investisseurs providentiels et des investisseurs en capital de risque, y a-t-il des programmes ou des institutions pour aider vos membres?

M. Jayson Hilchie: Oui, nos membres reçoivent de l'argent de toutes sortes de manières. Le graphique est très intéressant. Je dirais que la plupart des membres de notre industrie obtiennent de l'argent d'abord de leur famille et de leurs amis.

M. Chandra Arya: Y a-t-il une institution comme la BDC?

M. Jayson Hilchie: La BDC est très utile. J'ai rencontré ses représentants il y a quelques mois. J'ai rencontré son premier dirigeant, Michael Denham. La BDC est en fait l'une des institutions les plus actives pour ce qui est des prêts aux petites entreprises dans l'industrie des jeux vidéo. Elle a fait du financement par actions et injecté du capital de risque.

M. Chandra Arya: Monsieur Navarro, comme vous le savez, nous avons d'excellents programmes pour l'innovation, qu'il s'agisse de RS&DE ou du PARI, entre autres, dont vos membres sont tout à fait au courant, mais il y a une grande lacune dans le financement de la commercialisation. Qu'en pensez-vous?

M. Yuri Navarro: Nous avons interrogé nos membres à ce sujet. Nous recueillons des données auprès d'eux. Nous leur demandons en fait quels programmes gouvernementaux ont un effet sur la décision d'investir.

Certains programmes comme le PARI et RS&DE ont un effet de levier et encouragent nos membres à prendre le risque. Mais il y a un effet presque opposé, et c'est peut-être normal, en ce sens que le

gouvernement investit le premier, avant de savoir si une entreprise peut être appuyée par du capital de risque; les investisseurs de capital de risque n'investissent qu'après. Il pourrait probablement y avoir une meilleure correspondance entre ce que le secteur privé est prêt à investir dans la croissance et l'injection de ces fonds pour que l'effet de levier soit meilleur.

En général, la réaction à ces programmes est très favorable. Même lorsque nous discutons avec des investisseurs étrangers, ils en parlent.

M. Chandra Arya: Pensez-vous que nous devrions modifier les programmes actuels ou y a-t-il lieu de créer un programme entièrement nouveau?

M. Yuri Navarro: Je pense que les investisseurs en général appuient solidement ces programmes. Certains d'entre eux pourraient être plus efficaces.

Nous faisons actuellement une étude à nous pour voir quels sont les programmes qui ont le plus d'impact pour attirer les fonds des investisseurs. Beaucoup de programmes sont efficaces. Ceux que vous avez nommés sont en tête de liste non seulement parmi nos propres membres, mais aussi chez les investisseurs étrangers qui ont commencé à investir au Canada. Lorsque nous demandons pourquoi ils commencent à garder ces entreprises au Canada, ils nous parlent de ces programmes.

Il y a toujours place pour des améliorations, mais je crois que, généralement, ils permettent de faire du bon travail.

• (1655)

Le président: Merci beaucoup.

Nous allons donner la parole à M. Dreeshen, qui a sept minutes.

M. Earl Dreeshen: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'être parmi nous aujourd'hui.

Monsieur Hilchie, je voudrais revenir sur quelques points que vous avez abordés. J'ai enseigné les mathématiques et la physique au niveau secondaire pendant 34 ans, mais j'ai aussi commencé en sciences informatiques. À l'époque, l'essentiel était de savoir maîtriser les langages machine, par exemple. Dans le système scolaire à l'époque, tout le monde avait un Apple noir et essayait de faire de la programmation. Cela s'est perdu, semble-t-il, parce que, soudain, il est devenu bien plus facile d'utiliser une application et de l'installer que de développer quelque chose.

Je voudrais connaître votre opinion. Si nous pouvions revenir en arrière, dans les écoles élémentaires — ou probablement plus loin encore, car les enfants ont une incroyable facilité pour acquérir les aptitudes nécessaires —, nous constaterions que c'est là que nous avons raté quelque chose. Cela fait partie de ce que nous devons examiner.

Si nous essayons de trouver les moyens de combler 1 400 postes, nous pouvons bien sûr nous tourner vers l'étranger, mais le fait est que les autres pays font ce qu'il faut et que nous ne faisons pas l'effort. Ou nous ne sommes pas conscients de l'importance de faire cet effort. Quoi qu'on fasse pour encourager les systèmes scolaires à stimuler ces talents, par des concours ou autrement, je suis sûr qu'on en tirerait profit.

Voilà la première observation que je voulais faire à ce propos.

Puisque vous êtes là tous les deux, je vais vous demander si vous avez des investisseurs engagés dans votre industrie?

M. Jayson Hilchie: Puis-je répondre rapidement à la première question?

À propos de votre première observation, ce qui se passe, c'est que, comme le système scolaire au Canada ne réagit pas aussi rapidement que nécessaire, d'autres organisations comblent les lacunes. Il y a des organisations parascolaires qui ne sont pas forcément liées au système scolaire. À Montréal, nous travaillons avec l'une d'elles, Kids Code Jeunesse. Elle montre aux enseignants comment enseigner les codes informatiques de base. Elle propose ce qu'on pourrait presque appeler des journées Jeunes entreprises. Les jeunes font de petites applications, par exemple.

Nous sommes également les hôtes d'un petit déjeuner la semaine prochaine. Nous y invitons mon homologue du Royaume-Uni, qui a fort bien réussi dans ses démarches auprès du gouvernement de son pays pour éliminer ce dont vous parlez, les cours de technologie de consommation du système scolaire, où on enseigne par exemple comment utiliser les programmes informatiques, pour les remplacer par des programmes de technologie qui montrent comment créer des programmes informatiques. Il y a un certain nombre de choses. Nous nous occupons de cette question qui est extrêmement importante pour nous. Nous devons nous y attaquer.

Deuxième point, rapidement, après quoi je laisserai Yuri répondre. Notre industrie profite des capitaux providentiels pour les petites entreprises à la recherche d'investisseurs. Le problème, cependant, c'est que nous sommes une industrie qui cherche les grands succès. Les jeux vidéo sont des investissements à très haut risque. Il ne s'agit pas nécessairement d'un produit qui suit un parcours linéaire, depuis la première étape du cycle de vie jusqu'à la fin. On met sur le marché un produit de divertissement et il s'adapte au marché, mais sa popularité n'est pas garantie. C'est très risqué et il est difficile, quand on s'adresse à des investisseurs providentiels, de les convaincre d'investir dans des jeux vidéo. On y arrive parfois, mais c'est un défi à relever.

M. Earl Dreesen: Oui.

L'Association canadienne des éditeurs de musique s'est entretenue plus tôt avec certains d'entre nous. Elle s'inquiète de la protection des brevets et essaie de se rattacher à ce qui fait dans l'UE et aux États-Unis. Il ne doit pas y avoir un déploiement de 50 à 70 ans pour les jeux que nous avons maintenant, mais puisque vous parlez de propriété intellectuelle, de la façon de s'accrocher quand il y a tant d'acteurs qui viennent de différentes parties du monde, avez-vous une stratégie à appliquer pour que les investisseurs puissent protéger leurs investissements au lieu de laisser d'autres gens profiter de vous?

M. Jayson Hilchie: Chaque entreprise doit avoir sa propre stratégie sur la propriété intellectuelle, mais elles tiennent toutes à protéger leurs droits sur cette propriété le plus longtemps possible. Nous avons préconisé un prolongement de cette protection comme celui que l'industrie de la musique a obtenu. Je crois que nous l'obtiendrons en vertu du PTP, si jamais il est ratifié.

Bref, chaque entreprise établit ses propres arrangements contractuels avec les investisseurs. N'oubliez pas que beaucoup de très grandes sociétés, celles qui ont une protection mondiale de la PI, ne sont pas celles qui ont besoin d'investissements providentiels, n'est-ce pas? Ce sont les petites entreprises, à une plus petite échelle.

• (1700)

M. Earl Dreesen: Monsieur Navarro, vous avez dit qu'il était rare qu'on investisse dans des entreprises canadiennes ou que cela présente des problèmes.

J'ai eu l'occasion de discuter avec la ministre des Sciences en Allemagne la semaine dernière. Nous avons discuté des organisations de recherche. Il était question de la façon d'engager l'entreprise dans la recherche.

Bien sûr, l'Allemagne, tout le monde veut y aller. Aux États-Unis, c'est là que se trouve la masse critique. Comment un pays comme le Canada peut-il s'y prendre, avec des obstacles comme la géographie. Il faut compter six heures d'avion pour aller d'un océan à l'autre. Il y a les questions de compétence. Il faut respecter tous les règlements provinciaux. Et il y a la proximité d'un marché plus important. Même si les Canadiens et le gouvernement du Canada ont investi dans la recherche dans les universités au même rythme que les Allemands, c'est à cause de certaines de ces raisons que nous ne mobilisons pas autant d'argent: les entreprises ne sont pas prêtes à s'engager.

Les investisseurs providentiels ont-ils le même genre de préoccupation: allons-nous vraiment investir sur le marché canadien? Le feront-ils s'ils savent qu'ils peuvent le faire à l'étranger?

M. Yuri Navarro: Au Canada, ce n'est pas un problème aussi grave qu'autrefois. Pour être plus clair, je dirai qu'au Canada, à la manière typique des Canadiens, nous ne célébrons pas suffisamment nos réussites. En fait, nous nous débrouillons très bien. Regardez les classements mondiaux. Vous verrez que nous sommes bien classés, très haut, et que nous avons quatre ou cinq écosystèmes technologiques dans les 20 premiers au monde. Je crois que nous sommes le seul pays, en dehors des États-Unis, à en avoir plus d'un.

Nous nous débrouillons très bien. La proximité des États-Unis nous aide. Dans l'économie numérique, les réalités géographiques ne nous touchent pas autant. L'une de nos vraies forces, c'est un grand milieu culturel... Notre culture est un actif. Dans le monde, nous sommes perçus par la communauté technologique comme un excellent endroit pour essayer des produits avant de pénétrer un marché plus important. Nous avons aussi une grande réserve de talents, même s'il peut toujours être amélioré, et on ne se les dispute pas autant qu'à Boston ou dans la Silicon Valley, par exemple. Cela attire beaucoup d'entreprises chez nous. Cela fait partie de l'inversion de l'exode des cerveaux que nous avons observée.

Il y a encore beaucoup de place pour la croissance. Là où nous avons du mal à bâtir des sociétés d'envergure mondiale, c'est surtout le plan des hauts dirigeants ou des ventes. Ce sont des choses dont nous ne nous occupons pas depuis longtemps et nous devons nous améliorer sur ce plan.

Le président: Merci beaucoup.

Ce sera maintenant M. Masse. Vous avez sept minutes.

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président.

Merci, messieurs, d'avoir accepté de comparaître aujourd'hui

Monsieur Hilchie, j'ai vu cette industrie beaucoup grandir, car j'ai joué sur tous les appareils, depuis Intellivision, avec Pong et Sega, jusqu'à la Xbox. En ce moment, j'utilise la PlayStation avec mon fils qui, malheureusement, arrive à un âge où il commence à me battre. Ces jours seront bientôt révolus...

Ce qui est vraiment intéressant, c'est non seulement la valeur de ce que nous obtenons ici, mais aussi l'autre industrie que vous créez. J'ai fait de la recherche pour un autre projet de loi. Il portait sur le sport électronique, mais il n'a malheureusement pas été renvoyé au comité. En Corée du Sud, par exemple, il y a un ministre des sports électroniques. Aux États-Unis, c'est une industrie qui vaut des milliards.

Pour ceux qui ne s'y connaissent pas bien en sports électroniques, il faut les voir dans une grande salle. Les gens louent une salle et jouent des jeux vidéo en ligne. C'est au point où des équipes vivent ensemble. Les joueurs jouent ensemble pendant des années. Ils s'entraînent. Au fond, tout cela se fait avec les jeux vidéo.

Peut-être pourriez-vous dire un mot du potentiel de cette activité, au-delà des jeux qu'on joue chez soi avec quelqu'un d'autre. Il y a aussi l'interface CGI et les compétences qui se chevauchent avec celles de l'industrie cinématographique. Mon neveu a décroché récemment son diplôme à Sheridan. Dans le cadre de ses études, il a réalisé une partie de la scène des chars dans *Ben-Hur*. Il y a là une valeur ajoutée supplémentaire. On pense que ce ne sont que des jeux, à la maison ou dans le sous-sol, mais la réalité, c'est que d'autres éléments permettent de créer des emplois.

• (1705)

M. Jayson Hilchie: Je vais parler de la deuxième partie d'abord et des sports électroniques ensuite.

Il est certain qu'il y a un chevauchement entre notre industrie et l'infographie. C'est probablement l'un des chevauchements les plus naturels; il faut des compétences très semblables. De plus, comme je l'ai dit dans ma déclaration du début, nous sommes responsables des simulations pour la formation des militaires dans le monde entier. Grâce à la réalité virtuelle, ils apprennent à piloter des hélicoptères et des avions. Ils apprennent le combat tactique et la guérilla urbaine. Les médecins apprennent à devenir de meilleurs chirurgiens grâce à la réalité virtuelle et les policiers à mieux faire leur travail avec la détection du mouvement, par exemple. Ces technologies ont été inventées par l'industrie des jeux vidéo. Des retombées de la technologie que nous développons se retrouvent dans l'économie principale.

Quant aux sports électroniques, il s'agit d'un segment croissant de l'industrie des jeux vidéo. Je dois avouer honnêtement que, jusqu'à maintenant, nos interactions avec ces sports ont été limitées. Ils ne se rattachent pas à l'industrie principale des jeux vidéo. Des exploitants comme Cineplex ont signé des accords avec Sony et PlayStation pour offrir des compétitions de sports électroniques dans les salles de Cineplex, comme vous l'avez expliqué. C'est un excellent débouché. Des organisations ont lancé leur propre ligue canadienne des joueurs. Il y a eu une compétition au Centre Air Canada de Toronto il y a quelques semaines, League of Legends. Tous les billets ont été vendus à des gens qui voulaient regarder des jeux vidéo. Indéniablement, c'est une sous-culture croissante de l'industrie des jeux vidéo.

M. Brian Masse: Je dirai même que le phénomène est allé encore plus loin. Certains gagnent leur vie en jouant.

M. Jayson Hilchie: Il y a des gens qui gagnent leur vie en jouant à des jeux vidéo, c'est un fait. La CBC a proposé un certain nombre

de profils de jeunes joueurs canadiens qui gagnent plus de 100 000 \$ en jouant des jeux vidéo.

M. Brian Masse: Nous pourrions rester sur le sujet encore longtemps, mais je veux donner un peu de temps à M. Navarro

Ce fut intéressant. Ce sont là des choses qui m'intriguent toujours. Il est bon d'entendre parler du bon travail qu'on fait avec le capital de risque et de certaines choses qui se passent. On dirait toujours qu'il y a quelqu'un qui fait le travail refusé par les banques, mais elles viennent tout ramasser lorsqu'il y a une belle réussite.

Je ne sais pas trop quelle est la meilleure stratégie. J'ignore ce qui se passe dans vos organisations en ce qui concerne les risques et les récompenses. Je regarde la chose sous l'angle d'autres institutions. On dirait qu'elles ne sont pas intéressées tant que le risque n'est pas réduit, et elles arrivent ensuite pour s'emparer du butin, essentiellement. Évidemment, elles prennent un certain risque, mais la récompense n'est certainement pas la même. Je me demande simplement s'il y a un élément de récompense.

M. Yuri Navarro: Le rapport risque-récompense est le même pour quiconque s'engage dans cet espace, mais c'est l'incertitude inhérente à cet espace qui empêche les institutions de s'y engager aussi tôt que les investisseurs providentiels. Le capital des institutions obéit d'habitude à certaines formules et théories qui régissent leurs investissements. Souvent, les investissements providentiels sont beaucoup plus fondés sur l'instinct. Il s'agit bien plus d'investir dans la personne que dans la technologie. Ce n'est pas aussi net.

Si on interroge des investisseurs aguerris au sujet de leur portefeuille et s'il s'y trouve 40 entreprises, ils répondent souvent qu'ils n'avaient pas idée que les cinq qui ont fini par être de grands succès réussiraient aussi bien, tandis que les entreprises qui, à leur avis, étaient promises au succès ont fini par ne rien donner. Quand les investisseurs examinent la chose honnêtement, ils avouent qu'il n'y a pas vraiment moyen — ou alors c'est très difficile — de savoir comment prédire ce qui se passera dans cet espace, tellement les variables sont nombreuses.

Souvent, les investisseurs providentiels estiment qu'il s'agit d'investir dans la personne. Ils investissent parfois dans un entrepreneur qui a une excellente idée, même s'ils ne croient pas dans cette idée, parce qu'ils se disent que c'est un investissement dans cette personne. Même si l'entreprise échoue, ils peuvent investir dans la suivante, qui réussira peut-être. C'est plus ou moins du développement de compétences.

Il y a un certain élément de philanthropie dans ce que font nos membres. Si on y regarde de plus près, on constate qu'ils sont des bâtisseurs pour notre pays. Il n'y a probablement que 10 % des investisseurs accrédités qui ont assez de cran pour faire ce genre de chose. C'est pourquoi il nous faut les encourager à intensifier leur action.

Comment attirer les institutions dans cet espace? Il n'y a pas de réponses faciles. Tant qu'on doit répondre à un actionnaire ou à quelqu'un d'autre... Même nos membres ont parfois du mal avec leurs familles, et il leur est difficile d'expliquer pourquoi ils prennent ces risques.

• (1710)

M. Brian Masse: Juste...

Le président: Merci beaucoup

M. Brian Masse: ... et je voudrais que leur action soit davantage récompensée.

Le président: Votre temps de parole est terminé.

Monsieur Sheehan, vous avez sept minutes.

M. Terry Sheehan: Merci beaucoup.

Merci aux deux témoins de leurs exposés.

Ma première question s'adresse à vous, Yuri. Parmi vos partenaires de financement, je remarque le fonds de Diversification de l'économie de l'Ouest, FedDev et la Banque de développement du Canada. Quelle est leur part? Quelle importance leur participation financière revêt-elle pour votre groupe?

M. Yuri Navarro: Dans bien des cas, les fonds que nos investisseurs reçoivent de ces organisations servent à bâtir. Elles donnent un capital modeste au départ pour aider à bâtir quelque chose, essentiellement.

Prenons le cas de Diversification de l'économie de l'Ouest. Nous avons un programme de repérage des réseaux naissants d'investisseurs providentiels. Nous avons un groupe de 10 ou 15 personnes qui investissent régulièrement et assurent une coordination, et nous l'aidons à se transformer en un réseau de 50 ou même 100 personnes et, au-delà de tout cela, à collaborer davantage avec d'autres réseaux, car ce sont des réseaux sociaux, et tout le monde ne s'entend pas toujours avec tout le monde.

Il importe de s'assurer que, lorsque l'occasion se présente de collaborer avec des gens en dehors de son propre réseau, on ait un moyen facile de faire appel à d'autres sources de capital pour aider les entreprises à croître. Autrement, elles doivent se débrouiller seules. D'habitude, les organisations offrent un soutien de base qui facilite certaines initiatives, comme des campagnes de recrutement, la commercialisation ou la recherche, dans bien des cas, pour aider ces gens à mieux réunir leurs propres données. Habituellement, les investisseurs providentiels font très mal ce boulot.

Quant à nous, c'est la même chose. Les fonds pour des projets que nous avons reçus ont souvent aidé à soutenir des initiatives de recherche et à réunir des données, créant ainsi des ressources pour que nos membres soient mieux renseignés. Nous avons lancé récemment un programme d'information pour les investisseurs providentiels grâce à une partie du soutien obtenu.

La difficulté, s'il en est une, est que, parfois, la dimension régionale l'emporte, vu la nature des organisations. Cela limite notre latitude dans le choix des secteurs où nous pouvons croître et nous développer.

Voici un graphique qui illustre la composition de notre organisation en fonction des montants investis. Vous remarquerez qu'une grande partie de la croissance s'est produite en Ontario et au Québec. Le Québec reçoit un très grand soutien des administrations locales et des institutions. Le Québec a un succès extraordinaire et, dans bien des cas, il a des pratiques exemplaires qu'il peut communiquer au reste du pays. C'est la même chose en Ontario grâce à FedDev. Nous avons eu quatre ou cinq ans pour bâtir cette communauté d'investisseurs en Ontario, ce qui a permis un succès fantastique. Dans l'Ouest, nous n'y travaillons que depuis deux ans. Dans l'Est, le travail commence à peine.

Vous pouvez voir là l'impact direct des fonds reçus par ces communautés. Comment cela se traduit-il en investissements pour les entrepreneurs? Nous avons pu évaluer ces fonds et dégager une statistique: pour chaque dollar que le gouvernement a injecté, directement dans les réseaux ou chez nous, dans cette communauté, pour la mise en place de l'infrastructure afin de faciliter vraiment les

transactions, il y a eu des investissements d'environ 37 \$, de la part des investisseurs dont nous nous occupons, en faveur des entrepreneurs et des sociétés.

M. Terry Sheehan: Extraordinaire. Question complémentaire. Par le passé, j'ai été directeur général d'un centre de l'entrepreneuriat dans ma région. Il est étonnant de voir à quel point la question des investisseurs providentiels est devenue complexe. Mon patron m'a donné une liste de personnes qu'il connaissait comme investisseurs providentiels. Nous y avons ajouté et rayé des noms et nous avons commencé à donner des petits déjeuners de sensibilisation, par exemple.

Actuellement, dans le Nord de l'Ontario, à Sault Ste. Marie, il existe un groupe d'investisseurs providentiels pour la région. Il est appuyé par FedNor. Le modèle appliqué est vraiment intéressant. Le tiers des fonds vient de l'investisseur, le tiers du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario et le tiers de FedNor. Le travail du personnel consiste à faciliter les formalités administratives. La formule remporte un grand succès. C'est étonnant. Le chiffre que vous avez donné ne m'étonne pas vraiment. En tout cas, pas pour ma région.

Je signale que le Nord de l'Ontario représente 90 % du territoire ontarien; il est donc très rural. Voici ma question: dans quels autres types de marchés innovateurs le gouvernement s'est-il engagé, par exemple au Québec ou ailleurs, pour stimuler l'activité manufacturière, notamment dans les zones rurales?

• (1715)

M. Yuri Navarro: Le Nord de l'Ontario est un très bel exemple. Mary, qui gère ce groupe, est l'un des membres que je porte aux nues pour tout le travail qu'elle a accompli. Le groupe a fait un travail fantastique, avec le soutien assez limité qu'il a reçu, surtout si on tient compte de la complexité de la géographie de la région et de son profil économique. C'est un bel exemple. Vu le profil économique de cette région, je dirais qu'il y a une forte proportion d'investissements dans l'activité manufacturière. On investit à fond dans des produits qui, directement ou indirectement, ont une incidence sur le secteur manufacturier.

Parmi les autres régions, je place l'Ontario. Il y a beaucoup d'activité en Ontario et en Colombie-Britannique. Le crédit d'impôt a été très efficace dans cette dernière province pour faciliter l'accès au capital. C'est un exemple que nous faisons remarquer.

Quant aux approches innovantes, il est certain que le Nord de l'Ontario a adopté une approche originale. Cela est nécessaire dans certaines régions. Le produit doit s'adapter au marché, comme nous le disons toujours aux entreprises. C'est un bon exemple.

Un autre bon exemple est le Québec, dont nous signalons les approches innovantes. En Ontario, nous parlons toujours du programme Investir dans l'innovation des entreprises de FedDev, l'IE. En gros, la formule veut que, si un investisseur providentiel souhaite investir dans une entreprise, FedDev envisage d'accorder un prêt à cette entreprise. Ce prêt permet d'obtenir l'investissement providentiel, ce qui accélère la croissance de l'entreprise par rapport à ce qui aurait été possible autrement.

Les exemples intéressants ne manquent pas, mais ce sont ceux que je donne toujours: le fonds du Québec, le programme IIE et le crédit d'impôt en Colombie-Britannique. Ce sont de bons exemples qui ont donné des résultats mesurables et constructifs.

M. Terry Sheehan: J'ai une question très rapide à poser à Jayson. Nous parlons du Canada rural du développement du secteur manufacturier. Nous sommes au courant, mais il faudrait que les témoins décrivent les faits et les rendent publics. Quelle est l'importance de la large bande pour la fabrication de produits? En quelques secondes...

Le président: Vous avez terminé.

M. Terry Sheehan: C'est essentiel.

Le président: Vous avez terminé.

Monsieur Nuttall, vous avez cinq minutes.

M. Alexander Nuttall: Merci, monsieur le président.

Peu importe ces cinq minutes, je ne prévoyais pas que nous ne pourrions pas passer à quelque autre partie de la séance aujourd'hui. J'ai des motions à proposer au sujet de l'étude en cours et de l'invitation de personnes clés à témoigner au comité.

En juin, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique a fait une annonce concernant les leaders de l'innovation et de la constitution d'un comité. La partie C ou 3 — je ne sais plus si on utilisait des chiffres ou des lettres — de l'étude du comité porte sur l'innovation dans le secteur manufacturier: comment rendre notre secteur manufacturier plus concurrentiel, comment innover et devenir le groupe de demain?

J'ai une série de motions invitant ces personnes à témoigner et à conseiller le comité, qui conseillera à son tour le gouvernement.

Cela dit, je commence par la première motion. Le texte est dans les deux langues officielles et a été remis à tous.

Dans le cadre de l'étude du secteur manufacturier, je propose:

Que le Comité permanent de l'industrie, des sciences et du développement économique de la Chambre des communes invite le donateur/la donatrice du Parti libéral et « leader de l'innovation », Valerie Fox, nommé/nommée par le ministre Bains le 14 juin, à témoigner devant le comité pour discuter de la façon dont nous pouvons rendre le secteur manufacturier plus innovateur.

Je propose cette motion.

Le président: Vous présentez un avis de motion. Le greffier a les textes.

M. Alexander Nuttall: Ce n'est pas un avis de motion.

Le président: On lit ici « Avis de motion ».

M. Alexander Nuttall: Ce n'est pas un avis de motion pour la journée; il s'agit de ce qui est à l'étude maintenant. Nous pouvons donc débattre la motion maintenant.

Une voix: On dit « Avis de motion ».

• (1720)

M. Alexander Nuttall: Même si on dit « Avis de motion », cela ne change rien... Je propose la motion.

Le président: Pourquoi n'invitez-vous pas ces personnes comme des témoins à vous? Je ne comprends pas.

M. Alexander Nuttall: Je ne comprends pas votre question.

Le président: Ce sont des témoins que vous voulez inviter.

M. Alexander Nuttall: Oui. Il y en a 10 que je veux inviter.

Le président: Pourquoi ne les inscrivez pas sur la liste des témoins?

M. Alexander Nuttall: Parce que je ne contrôle pas la liste des témoins. Je n'ai même pas l'occasion de parler de cette liste, puisque la question relève du sous-comité.

Le président: Nous avons discuté de la question à la dernière séance. J'ai proposé que vous ajoutiez des noms à la liste des témoins.

M. Alexander Nuttall: Absolument. Je les propose.

Le président: Très bien. Quelle est la difficulté? Où est le problème?

M. Alexander Nuttall: Pourquoi est-ce un problème?

Le président: Je n'ai pas dit qu'il y avait un problème. Je ne vois pas très bien comment vous vous y prenez.

M. Alexander Nuttall: Je propose la motion.

Le président: Vous voulez proposer votre motion tout de suite, est-ce bien ce que vous essayez de dire?

M. Alexander Nuttall: Oui. Il est 17 h 15. Nous n'avons pas vraiment le temps d'examiner ces choses si nous allons au bout des questions, étant donné ce qui s'est passé avant.

Le président: Alors, vous n'allez pas...

M. Alexander Nuttall: J'ai renoncé aux questions que j'aurais pu poser aux deux témoins et j'ai présenté une motion pour inviter d'autres témoins à prendre part au débat.

Le président: Très bien. Le débat est ouvert.

Monsieur Longfield.

M. Lloyd Longfield: Je propose l'ajournement du débat.

Le président: Il est proposé d'ajourner le débat.

M. Alexander Nuttall: La motion ne peut être débattue. Ai-je raison?

Le président: Oui.

Le président: Ceux qui sont en faveur de l'ajournement du débat sur la motion? Ceux qui sont contre?

(La motion est adoptée.)

Le président: D'accord.

Une voix: Il y a égalité.

Le président: Comment ça?

Une voix: M. Baylis n'a pas voté.

Le président: Il l'a fait.

M. Frank Baylis: Je n'ai pas le droit de voter si je me tiens là-bas?

M. Ben Lobb: Une précision. Le greffier peut-il nous dire s'il faut être assis à sa place pour voter?

Le président: J'ai tenu compte du vote de M. Baylis parce qu'il retournait à sa place.

M. Ben Lobb: Autre question, dans ce cas. Puis-je voter par message texte en restant dans le couloir?

Le président: Vous pouvez essayer.

M. Ben Lobb: D'accord. Simple curiosité

Le président: Je doute que cela fonctionne.

M. Alexander Nuttall: Très bien.

Monsieur le président, dans le cadre de l'étude du comité sur le secteur manufacturier, je propose:

Que le Comité permanent de l'industrie, des sciences et du développement économique de la Chambre des communes invite le donateur/la donatrice du Parti libéral et « leader de l'innovation », Austin Hill, nommé/nommée par le ministre Bains le 14 juin, à témoigner devant le comité pour discuter de la façon dont nous pouvons rendre le secteur manufacturier plus innovateur.

À propos de la motion, je ne vois pas au juste pourquoi nous arrêterions d'inviter des personnes en qui le ministre a la plus grande confiance, en matière d'innovation au Canada, à venir témoigner au sujet de l'innovation dans le secteur manufacturier. Cela ne me semble pas tenir debout. Ces personnes ont déjà le sceau d'approbation du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique. Elles ont aussi le sceau d'approbation du NPД et du Parti conservateur pour venir témoigner.

Pourquoi les membres libéraux du comité voteraient-ils contre les « leaders de l'innovation » qui ont l'aval de leur propre ministre, au comité de l'innovation. Ce n'est pas très logique.

Le président: Monsieur Baylis.

M. Frank Baylis: Je voudrais que le greffier me donne une précision.

Le député a proposé une motion. Nous pouvons simplement nous prononcer, n'est-ce pas?

Le président: Nous pouvons en débattre. Nous pouvons voter. Vous pouvez aussi ajourner le débat. Vous avez diverses possibilités.

M. Frank Baylis: Dans ce cas, je propose que nous votions, à moins que le député n'ait autre chose à dire.

Le président: Vous ne pouvez pas mettre la question aux voix, mais nous pouvons tenir un débat. Quelqu'un veut intervenir? Où en sommes-nous?

M. Alexander Nuttall: À la deuxième motion, puisque le débat sur la première a été ajourné, monsieur le président.

M. Frank Baylis: Pourrions-nous voter en bloc sur toutes ces motions. Je les ai lues et elles sont identiques. Ou tenez-vous à lire chacune d'elles?

• (1725)

M. Alexander Nuttall: Elles ne sont pas identiques. Les noms sont différents

M. Frank Baylis: Pouvons-nous voter en bloc sur les deux groupes différents? Il y a deux types de motions.

M. Alexander Nuttall: Non.

M. Lloyd Longfield: Ce que vous dites en sommes, c'est que vous ne voulez pas réaliser l'étude sur le secteur manufacturier.

M. Alexander Nuttall: Non. Nous voulons faire cette étude. Nous voulons entendre comme témoins des leaders de l'innovation au sujet de l'innovation dans le cadre de l'étude du secteur manufacturier.

Ces témoins, je présume, s'ajouteront à la fin. Si nous nous pressons et votons, nous pourrons passer à la suite des travaux.

Le président: Monsieur Sheehan.

M. Terry Sheehan: Je veux apporter une précision.

Voyons de quoi nous avons discuté aujourd'hui. Nous n'avons pas chômé, et les témoins ont été interrompus à quelques reprises depuis le début. La fin de la séance approche. Il ne reste que quelques

minutes. Par courtoisie, si nous n'allons plus poser de questions, nous pourrions songer à remercier les témoins. Ils hochent la tête. C'est une question de courtoisie. Nous les avons interrompus plusieurs fois.

Nous avons débuté à environ 15 h 33. Nous avons continué à parler sans arrêt et nous avons passé beaucoup de temps à nous demander si nous devions, oui ou non, utiliser leur temps précieux, leurs précieuses ressources et connaissances. Nous avons eu des questions magnifiques qui ont apporté de l'information. J'ai jeté un coup d'oeil aux diapositives. Il y a tellement d'autres choses que nous pourrions apprendre et consigner. Il ne nous reste que quelques minutes, mais il faut vraiment prendre acte de ce fait et remercier les témoins de toute l'information qu'ils ont donnée.

Nous pouvons passer en mode hors ligne et discuter. Cela me sera utile, mais cela n'aidera pas forcément l'étude. Les renseignements ne seront pas consignés. Cela ne permettra pas aux témoins de donner l'information publiquement, ni à nous de proposer la meilleure stratégie possible. On y retrouvera ce que nous avons entendu à maintes reprises, comme l'accès au capital pour les PME non seulement dans les grandes agglomérations, comme à Montréal, à Vancouver ou à Halifax, mais aussi dans d'autres régions, comme le Canada rural, dont je suis issu, dans le Nord de l'Ontario. On nous a parlé du modèle qu'on y applique. Je suis heureux que nous ayons pu discuter de cet excellent modèle du Nord de l'Ontario, mais je suis sûr qu'il y a d'autres choses sur lesquelles nous voudrions nous renseigner.

Jayson a voulu parler de la large bande et de son importance pour l'industrie qu'il a si bien représentée. Dans cette industrie, les emplois se sont multipliés. Il nous incombe de continuer à utiliser notre temps pour écouter ces excellents témoins, les féliciter et prendre acte du travail qu'ils ont accompli et continuent d'accomplir. Ces échanges les aident aussi à servir leurs clients. Nous ne rendons pas un bon service à ces clients, qui prêtent attention à nos échanges. Ils se demandent où le gouvernement a la tête. Cela vaut pour nous tous, pour tous les partis: le Parti libéral, le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique. Ils peuvent apprendre des choses de nous.

Le président: Il y a un recours au Règlement.

M. Brian Masse: J'invoque le Règlement. Je voudrais savoir si l'heure est exacte. Pendant le temps qu'il nous reste, si vous voulez rappeler au député...

Le président: Il est 17 h 28.

M. Brian Masse: Si le député veut que les témoins interviennent, il pourrait peut-être leur céder la parole.

Le président: Il y a un débat, et le député a la parole.

M. Terry Sheehan: Malheureusement — c'est une simple précision, et je comprends votre point de vue, Brian —, je ne peux pas le faire parce que, en ce moment, nous parlons de ces avis de motion, qui sont devenus des motions, de sorte que nous avons suspendu nos délibérations. Je fais ressortir un point important et je crois qu'il faut en prendre note pour l'avenir, lorsque nous aurons des témoins exceptionnels comme ceux-ci. Je ne veux pas que la même chose se reproduise. Vraiment pas. Je veux que nous fassions cette étude du secteur manufacturier.

À Sault Ste. Marie, le plus grand employeur, Essar — Algoma Steel — est sous la protection de la loi. En ce moment, des entreprises très semblables éprouvent des difficultés. Je le répète, nous devons être ici et écouter et mener à bien cette étude sur le secteur manufacturier. Je ne le dirai jamais assez. Il y a d'autres jeunes entreprises. J'ai longtemps travaillé dans l'industrie et, comme le tableau que voici le montre, les investissements providentiels peuvent avoir un impact considérable, une influence déterminante au Canada.

●(1730)

Le président: Je suis désolé de vous interrompre, mais la séance doit se terminer à 17 h 30, et il est 17 h 30. Je vais donc lever la séance.

M. Alexander Nuttall: Nous aurions peut-être le consentement unanime pour poursuivre.

Le président: Nous entendons le timbre.

Là-dessus, je remercie beaucoup les témoins d'avoir comparu. Nous aurions dû fournir le pop-corn.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>